

Notice de sélection pour Consultant Individuel

Recrutement d'un consultant international pour la formulation d'un projet du Togo à soumettre au Fonds Vert pour le Climat

Date: 18 Août 2017

Pays : PNUD Togo

Intitulé de la mission : formulation d'un projet du Togo à soumettre au Fonds Vert pour le Climat

Durée : Trente jours ouvrables étalés sur trois (3) mois

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier. **Votre proposition devra être reçue** au plus tard le **31 Août 2017**.

1. Contexte:

Le Gouvernement togolais, en ratifiant la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et son protocole de Kyoto, s'est engagé à apporter les changements à moyen et longs termes nécessaires pour atténuer les émissions de Gaz à effet de serre (GES) et à s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques. Le Togo a ratifié également l'accord de Paris, ce qui lui permettra de mettre en œuvre ses contributions déterminées aux niveau national (CDN).

Le Togo est confronté à d'importants défis en ce qui concerne l'adaptation comme l'atténuation. Les différentes études révèlent d'une manière générale, une diminution de la pluviométrie et du nombre de jours de pluie au Togo ces dernières années. Les données climatiques et celles de l'évolution du climat entre 1961 et 2012 montrent un paradoxe de risques d'inondation. Ainsi, les situations extrêmes contradictoires se suivent et créent une confusion totale au niveau des communautés paysannes du pays. Par conséquent, les risques climatiques majeurs identifiés au Togo sont : les inondations, la sécheresse, la mauvaise répartition des pluies, les pluies tardives, les vents violents, les fortes chaleurs en été et l'érosion côtière.

L'agriculture, qui est le secteur le plus important mais largement tributaire du climat sera durement affecté. La diminution de l'offre des produits végétaux, carnés et halieutiques et de l'approvisionnement des villes pouvant entraîner des tensions sociales, voire des crises sociopolitiques, la perte de revenus des producteurs, la dégradation des terres, la perte de la biodiversité, l'invasion des insectes nuisibles aux cultures, au bétail et aux produits halieutiques, la pénurie en bois, la disparition des zones humides.

Dans le secteur de l'énergie, une analyse spatiale révèle que la région des savanes déjà confrontée au plus important taux de pauvreté et à des ressources ligneuses qui se raréfient, devrait connaître la plus faible capacité de réponse avec des conséquences sur l'aggravation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et une augmentation de la pauvreté monétaire et non monétaire.

L'approvisionnement en bois-énergie de Lomé et de la région maritime deviendrait presque impossible.

En intégrant les taux de croissance actuels et les prévisions de croissance démographique, les disponibilités en eau seraient très affectées avec une diminution des stocks résultant du réchauffement du climat et une forte pollution des réserves d'eau potable par les inondations, l'intrusion saline dans les aquifères côtiers et l'envahissement des terres par les eaux.

Dans la zone côtière, l'érosion des côtes, occasionnera des pertes de biens et de ressources physiques, menaçant ainsi l'ensemble de la zone côtière qui concentre plus de 90 % des unités industrielles du pays.

Face à ces problèmes et pour permettre d'améliorer les conditions de vie des populations, le gouvernement a entrepris plusieurs initiatives dont le Programme d'Urgence Communautaire (PUDC). Des mesures sont préconisées dans les secteurs pour améliorer la résilience des populations et réduire la pauvreté.

En prélude à la Cop 21 de Paris sur les changements climatiques, le Togo a soumis ses Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) en septembre 2015. Ces contributions privilégient la mise en œuvre d'un portefeuille de mesures et de projets en réponses aux enjeux de l'adaptation et des priorités nationales de développement, sachant que les options d'adaptation qui auront des impacts sur l'atténuation des émissions de GES seront privilégiées, dans la mesure du possible.

Le Fonds Vert Climat (GCF), créé par la Décision 1/CP.16 de la Conférence des Nations sur le Climat en 2010 finance dans tous les pays en développement parties à la CCNUCC, des projets/programmes résilients et sobres en carbone dans une perspective de contribution à l'effort mondial de réduction des gaz à effet de serre. Les domaines d'action de ce fonds portent entre autres sur l'efficacité et la production énergétique, les activités d'adaptation pour réduire la vulnérabilité liée au climat, la gestion durable des forêts le transport à faible émission de gaz à effets de serres et la conception et la planification des villes.

En vue de permettre au Togo de soumettre un projet audit fonds, le programme des nations unies pour le développement (PNUD) accompagne le MERF dans la formulation et la soumission d'un projet relatif au renforcement de la résilience des communautés rurales du Togo.

Dans ce sens, un groupe de travail ad hoc fonds vert climat mis en place par le ministère chargé de l'environnement travaille sur les propositions en s'appuyant sur les documents nationaux tels que le PNA, le PANA, les CN, les CPDN et les autres documents stratégiques.

Une mission d'identification d'une idée de projet appuyée par le Bureau Régional Afrique du PNUD a permis d'explorer les secteurs et les thématiques potentiels dans lesquels l'idée de projet pourrait être développée et les documents de planifications sur lesquels elle sera articulée.

La mission se fait en 2 phases : une première phase qui sera consacrée à la préparation de la note conceptuelle et la requête de fonds de préparation et la deuxième phase réservée à la formulation du document complet de projet. La présente consultation concerne la première phase de la mission.

Description des Responsabilités :

Objectifs de la mission

Objectif général

L'objectif principal de cette mission est d'appuyer le Togo dans la préparation et la soumission d'une note conceptuelle de projet dans le domaine de l'adaptation des populations pauvres aux changements climatiques au Fonds Vert pour le climat.

Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- Mener une étude de pré faisabilité du projet ;
- Elaborer le document de la note conceptuelle conformément aux exigences du Fonds vert climat ;



- Elaborer une requête de fonds de préparation de projet (PPF) ;
- Proposer des Termes de références pour les études complémentaires à mener ;
- Traduire en anglais de la note conceptuelle et la requête de fonds de préparation.

Résultats attendus

La mission du consultant doit aboutir aux résultats ci-après :

- Le document de la note conceptuelle du projet et l'étude de préfaisabilité traduits en anglais sont validés et disponibles ;
- La requête de PPF répondant aux exigences du Fonds vert pour le climat est élaborée et validée ;
- Les TDR des études complémentaires à annexer au projet conformément aux exigences du Fonds Vert pour le climat sont disponibles, et
- Un Calendrier indicatif de la suite du processus est élaboré.
- Le rapport final de la mission est soumis ;

COMPÉTENCES

- **Valeurs intrinsèques :**

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU ;
- S'inscrire dans la vision, la mission, et favoriser la réalisation des objectifs stratégiques du PNUD
- Démontrer sa capacité à exercer dans un environnement multiculturel sans discrimination de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude à travailler en équipe et un esprit d'initiative élevé
- Disposer d'un bon sens de l'analyse, d'objectivité, d'intégrité, de rigueur, de bonne moralité, de dynamisme, de capacité relationnelle et de sens du contact humain.

- **Professionalisme :**

- Aptitude à faire des analyses, à en tirer des conclusions pertinentes et à faire des propositions constructives ; capacité à rédiger des rapports de qualité en français.

- **Leadership :**

- Aptitude à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.

- **Planification et organisation :**

- Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail.

- **Communication :**

- Etre capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.

- **Aptitude technologique :**

- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, Outlook)

- **Travail en groupe :**

- Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de façon effective aussi bien avec les collègues, le supérieur hiérarchique qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, d'autres partenaires nationaux et internationaux.

- **Compétences fonctionnelles :**

- Avoir des qualités en termes d'analyse et de synthèse et de très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Etre capable de travailler sous pression.

QUALIFICATIONS

- **Éducation :**

- Avoir un niveau minimum de Masters en sciences du climat, environnement, économie, gestion des projets, planification, développement ou tout autre domaine équivalent.

Expériences :

- un minimum de sept (07) ans d'expérience progressive et pertinente dans le domaine de l'adaptation au changement climatique ou tout autre domaine pertinent,
- des connaissances avérées de l'adaptation des communautés au changement climatique
- une connaissance technique des implications du changement climatique sur le développement, les finances, l'environnement et d'autres domaines pertinents est essentielle,
- une expérience dans le changement climatique et l'agriculture,
- une expérience dans la participation du secteur privé dans la gestion du changement climatique, le développement de l'agriculture et l'amélioration des moyens de subsistance
- une expérience dans le développement, la mise en œuvre, ou le suivi et l'évaluation des projets d'adaptation au changement climatique
- une expérience dans le processus d'élaboration des politiques associée à l'environnement, le changement climatique et la gestion des moyens de subsistance
- une expérience de travail et de collaboration avec les gouvernements est un atout
- une expérience de travail au sein du système des Nations Unies est un atout
- une expérience étendue en Afrique de l'ouest est un atout.

Langue :

- Maîtrise du Français et de l'anglais.

Lieu et consistance de la mission

La mission se déroulera au Togo. Sous la supervision du Secrétaire Général et sous la coordination de la direction de l'environnement, autorité nationale désignée du fonds vert climat, l'expert international travaillera en collaboration avec le consultant national et aura la responsabilité de diriger et coordonner le travail du consultant national et du comité ad'hoc dans le cadre de ce processus. Il sera responsable de la compilation des informations nécessaires pour le développement de la note conceptuelle, conformément aux exigences du PNUD et du FVC.

Les principales tâches du consultant comprendront entre autres :

- La collecte et l'analyse des informations essentielles sur les priorités du Gouvernement en relation avec le domaine d'intervention du projet, auprès de l'ensemble des parties prenantes, y compris, les points focaux opérationnels du Fonds Vert pour le Climat, du FEM et des Conventions Internationales sur l'environnement, les ministères, le PNUD et les autres Institutions multilatérales ;
- L'identification des principaux éléments du projet ainsi que les zones ciblées ;
- L'analyse du problème et des propositions de solutions et l'identification des barrières à la mise en œuvre du projet ;
- Détermination de la portée et développer la théorie du changement du projet ;
- La proposition des composantes et des autres parties de la note conceptuelle ;
- Identification et évaluation des coûts, des résultats, des produits et des activités du projet,
- Identification des principaux risques du projet ;
- La préparation de la requête de fonds de préparation ;
- Participation à la validation des produits de la mission avec l'ensemble des parties prenantes.

Durée de la mission

La durée de la consultation est de trente (30) jours ouvrables répartis sur trois mois.

Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

Une Proposition Technique

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : L'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc).

Une Proposition Financière : Contrats forfaitaires

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire.

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur base de produits/delivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en dollars ou en francs CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé de demander aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les coûts des billets d'avions aller-retour, le cas échéant, (if applicable), les honoraires, les frais de séjour et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TdR et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

Evaluation

Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération : la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique : 70% ;
- Pourcentage de l'offre financière : 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum des 51 points seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition

financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $N_f = 30 \times F_m / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

Principaux critères de sélection

Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)

Education

- Masters en sciences du climat, de l'environnement, de l'économie, du développement ou tout autre domaine équivalent.

Expériences :

- Disposer d'au moins sept (07) années d'expérience au moins dans la réalisation d'études dans le domaine de l'environnement et particulièrement celles relatives aux changements climatiques ;
- Avoir une bonne connaissance des directives, méthodologies d'élaborations des projets éligibles aux fonds climat,

Langue :

- une connaissance pratique du français ;
- une excellente connaissance de l'anglais, avec des capacités avérées de rédaction et de communication.

Notation de l'offre technique (70 points)

- Avoir une bonne connaissance de la problématique des changements climatiques dans la sous-région et ou Togo (10 pts) ;
- Avoir au moins sept (07) années d'expériences dans la réalisation des missions similaires (10 pts) ;
- Justifier de grandes capacités de communication et de rédaction des projets de portée internationale et d'expériences dans le processus de la rédaction des projets d'adaptation aux changements climatiques. (20 pts) ;
- Niveau de compréhension par le consultant de la mission/Cohérence de la proposition du consultant avec les TdR (25 pts) ;
- Connaissance de l'anglais (05 pts).

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org, avec en objet la mention « **Recrutement d'un consultant international pour la formulation d'un projet du Togo à soumettre au Fonds Vert pour le Climat** ».

b. Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire. Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30

Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.

2. Documents constitutifs de l'Offre :

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

<u>Document</u>	<u>Description</u>	<u>Forme</u>
Curriculum Vitae ou P11	Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.	Annexe 3 :
Diplômes	Envoyer les copies de vos diplômes	
Tableau des coûts	Remplir le tableau	Annexe 4

N.B.

Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [Conditions Générales des Contrats Individuels \(annexe 2\)](#).

ANNEXES

Annexe 1 - Terme de Références de la mission (voir plus haut)

Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels



Conditions générales
des contrats prestata

Annexe 3- Tableau des coûts



Tableau des
Coûts.docx

Annexe 4 – P11 (SC & IC)



P11 modified for SCs
and SSAs-Draft.doc

Annexe 5- Type de contrat



modèle de
contrat.doc